

PANDEMIE COVID 5^{ème} VAGUE

Devant la virulence de la contagiosité du Variant Delta, le Gouvernement a pris des mesures sanitaires et la Préfecture les a communiquées aux Communes.

Il s'agit plus de « recommandations appuyées » que d'interdictions formelles mais, devant le niveau très élevé du taux d'incidence dans le Lot, il convient d'être très prudent dans nos comportements et nos relations sociales.

D'ores et déjà les manifestations traditionnelles de fin d'année (arbres de Noël, pots ou repas) sont annulées dans les collectivités. Les cérémonies d'échange de vœux le sont également.

A Caillac, les 2 manifestations programmées par le Cercle de l'Amitié (Goûter le 16 décembre et Réveillon le 31) sont annulées. Il en est de même pour la réception des vœux proposée par la Mairie et programmée une semaine plus tard.

Nous avons pensé ce jour-là vous inviter Toutes et Tous à venir saluer comme il se doit le départ à la retraite de notre secrétaire de Mairie Yannick BALDY, et souhaiter la bienvenue à sa remplaçante Sarah LOBIN qui nous rejoindra le 4 avril prochain.

Nous organiserons donc tout cela au mois d'Avril en espérant que d'ici là la situation sanitaire se sera améliorée sensiblement, ... A voir ...

En attendant, il est rappelé à tous les responsables des Associations caillacoises de veiller au respect le plus strict des règles de distanciation lors de leurs réunions (port du masque, pass sanitaire etc...)

RAPPEL :

Le Pass Sanitaire est **OBLIGATOIRE** dès l'instant où il y a un repas ou un pot clôturant la réunion ou la manifestation.

Le Maire,

